

L'amiante dans les déchèteries

Colloque ORDECO du 16 novembre 2017



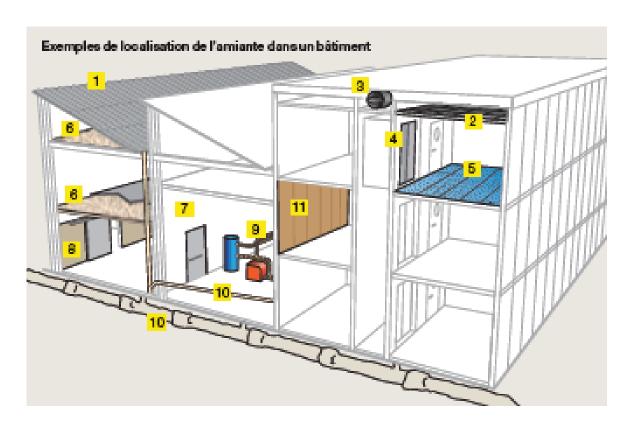
DE LA FORMATION

PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAI

L'amiante

- Matériau naturel très employé pour ses caractéristiques techniques et peu coûteux
- Interdit depuis 1997
- Présent dans un logement sur deux environ

Où est l'amiante?





- 1 Plaques ondulées
- 2 Faux platford
- 3 Clapet coupe-feu
- 4 Porte d'ascenseur
- 5 Dalle en vinyt-amiante
- 6 Floonge
- 7 Porte coupe-feu local technique
- 8 Cloison
- 9 Calorffugeage
- 10 Canalisations, conduites d'eau
- 11 Endult mastic, colle

Schéma OPPBTP

DIRECCTE OCCITANIE

Mais aussi

- En génie civil : enrobés routiers, canalisations...
- Dans des matériaux et équipements du BTP
- Installations industrielles
- Industrie navale, automobile, ferroviaire et aéronautique
- En terrain naturel

La sinistralité



Asbestose, lesions pleurales, dégénérescence broncho-pulmonaire

Mésothéliome, tumeurs pleurales, cancer broncho-pulmonaire

2 tableaux de maladies professionnelles

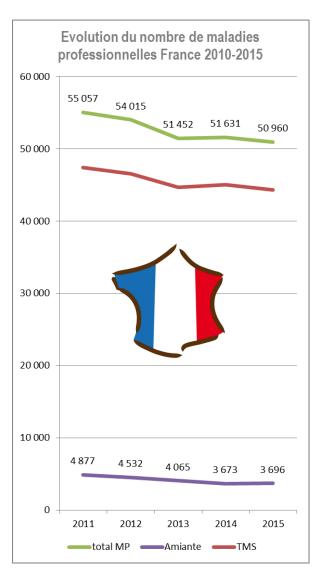


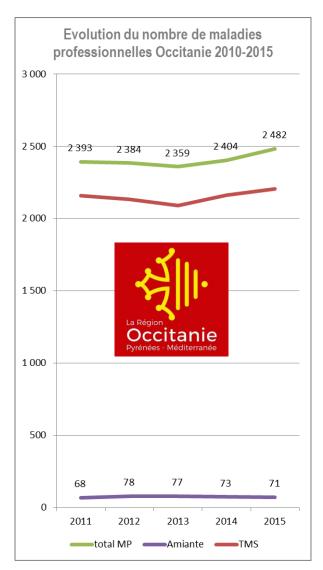
Des cancers d'origine professionnelle



Presque 1 milliard payé chaque année en indemnisation

Evolution sur les 5 dernières années





Chaque maladie = 350 000 €

4 maladies/jour

42% du coût total des maladies

Données CARSAT

Le risque amiante

- ✓ Risque pour les travailleurs
- ✓ Risque pour la population
- ✓ Risque pour l'environnement







- Code de la construction et de l'habitat
- Code de l'environnement











Vis-à-vis code environnement : rubrique 2710-1 ICPE

- Au-delà de 7 tonnes : Autorisation préfectorale
- Entre 1 et 7 tonnes : Déclaration contrôlée
- En-deçà d'1 tonne : non classée

Vis-à-vis code travail

 Risque d'exposition à une substance cancérogène + volet Sous-Section 4 amiante

Mesures de formation

- Formation préalable des travailleurs de la déchèterie sur le risque amiante et les matériaux concernés :
 - Si amiante non accepté : savoir connaître pour refuser
 - Si amiante accepté : être formé au risque (SS4)
 - Encadrant technique, de chantier : 5 jours
 - Opérateur de chantier : 2 jours

Mesures d'informations

- Informations des particuliers, des artisans sur les conditions d'acceptation (nature déchets, emballage, quantités, horaires, bordereau)
 - Sensibiliser les particuliers au recours à des professionnels (cf. guide du bricoleur amiante)

Bricolage dans votre logement Attention à l'amiante! Mars 2016



Les mesures d'ordre organisationnel

- Evaluer les risques professionnels
- Définir les processus de travail avec les niveaux d'empoussièrement
- Rédiger les modes opératoires correspondant
- Prévoir les cas d'expositions accidentelles (déchirure d'un emballage, chute d'un colis lors du chargement...)
- Tenir à jour le registre des déchets (faire le BSDA pour les particuliers)

Les mesures d'ordre technique

 Une zone de dépôt <u>spécifique</u>, clairement signalisée et isolée (accès réglementé par une barrière par exemple)

 Une mise à disposition d'emballages et d'étiquetage pour les particuliers : films plastiques, sacs étanches, palettes pour la dépose des plaques,



Les mesures d'ordre technique

- Système d'abattage de poussières : pulvérisation d'eau...
- Système de protection collective : aspirateur très haute efficacité, surfactant,...
- Des EPI: combinaison de type 5, gants, protection respiratoire adaptée...
- Un espace de décontamination

Organiser la déchèterie pour recevoir de l'amiante ?

- Nécessité pour la salubrité publique
- Utilité pour la protection de l'environnement
- Des acteurs pour vous aider :
 - Organismes de formation
 - Syndicats professionnels
 - CARSAT : guides INRS
 - ED 6028 sur les déchets d'amiante
 - ED 6143 : conception des déchèteries
 - Prochaine fiche PRST Occitanie synthétique sur les déchèteries
 - Mise à jour du guide « Gestion des déchets amiante en Occitanie »



Merci de votre attention

